



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 17° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR

Exercice financier : 2026-2027

Trimestre : avril à juin 2026

Nom de la personne	Fonction	But ou objet du déplacement	Date de début du déplacement	Date de fin du déplacement	Ville ou municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents : montant	Autres frais inhérents : description
Daniel LaFrance	Président	Études des crédits	12 mai 2026	13 mai 2026	Québec	278,25	-	229,58	57,71	-	-